L'INFORMATEUR Corse nouvelle

1€

www.corse-information.info

Hebdomadaire régional habilité à publier les annonces judiciaires et légales

Journal du 11 au 17 janvier 2013 - N° 6447 - 62ème année

INTERVIEW

JEAN-FÉLIX ACQUAVIVA

«On ne peut pas développer la Corse en faisant une croix sur 70% de son territoire : la montagne.»

Il était une fois un galet...

Peintures sur toiles "Les Sariennes"

Peinture sur galets - Jeux educatifs à base de galets.
Dominos - Dames - Echecs - Solitaires - Morpions, etc...

Marie-Sandrine MONDARY
Lieu dit Monticello
20145 Sari Solenzara
06 11 58 63 62

L'INFORMATEUR Corse nouvelle

Edito par Pierre Andreani

« Comme les Rois Mages, en Galilée..» chantait Sheila, il y a près de soixante ans ! Et la galette des Rois fait toujours le bonheur des pâtissiers et des gourmands, avec chaque année, des renouvellements de saveurs !

Il en est ainsi du temps que vit notre pays. A la différence que les saveurs sont loin de l'emporter sur les aigreurs, sur les amertumes et sur les frustrations d'une situation sociale alarmante et aux perspectives bouchées.

La crise économique et financière qui sévit depuis plusieurs années, loin de s'atténuer, semble élargir l'espace des dégâts qu'elle suscite, dans le domaine de l'emploi en particulier.

Les gouvernements, quelle que soit l'étiquette politique affichée, bricolent des solutions qui, au final, se présentent, la plupart du temps, comme des «emplâtres sur une jambe de bois…»

L'industrie comme le commerce affichent des vitrines où la désolation se colore de gris et de noir.

Les raisons de croire décroissent au rythme des embûches que les décideurs «se» multiplient sur une voie sans issue !

Alors, faut-il s'abandonner à la résignation du «il n'y a rien à faire», ou s'illusionner devant l'optimisme béat de circonstance du docteur Coué, légions devant les micros et dans les médias ?

Faut-il tomber les bras et se résoudre à attendre que le temps accomplisse son œuvre ?

Non ! L'impossible n'est pas irrémédiable. Il existe des moyens pour créer les conditions d'un changement tout autant que l'on accepte de laisser les vieux clichés d'une société de classes en lutte pour une société déterminée à rassembler toutes ses potentialités pour redéfinir les conditions d'un «vivre ensemble», fondé sur la travail pour tous pour une richesse partagée entre tous, dans le respect de chacun.

La France possède les moyens de son Renouveau. Il suffirait que le courage dicte la conduite à tenir pour un chantier de reconstruction de règles sociales s'appuyant sur les réalités du monde d'aujourd'hui, par-delà les idéologies et les idées reçues.

La compétitivité, la croissance et l'équité devraient être les maîtres-mots d'une France déterminée à refuser l'abaissement et le renoncement, en jetant aux poubelles d'une histoire sociale qui ne peut plus s'écrire en 2013 à l'encre de «Germinal».

Ayons le courage de jeter aussi tous les privilèges sans transfert d'un camp à autre !

La Prospérité et son partage sont au bout de cette conversion de mentalité et de volonté.

Des vœux aux Rêves le pas peut-être court ! Et, il n'est pas interdit d'embellir son quotidien d'un zeste de fantaisie !Le général de Gaulle voyait la France en «princesse de conte de fée», ce qui ne le rendait pas moins réaliste, pragmatiste avec les deux pieds bien collés au sol !

Nous pourrions quant à nous, imaginer une Corse en abeille industrieuse capable de butiner ses jardins de senteurs pour des saveurs d'Appellation Contrôlées pur produit et pur savoir-faire locaux !

Mais pour sortir un peu des relents réveillonesques, projetons-nous vers l'avènement d'une Corse, véritable carrefour routier, réduisant distances tout en assurant une sécurité maximale.

Imaginons Corte à portée par la route, d'une demi-heure d'Ajaccio et de Bastia, à 45' de Sartène, d'Île-Rousse, à 25' de Ghisonaccia, à moins d'une heure de Porto-Vecchio et pourquoi pas de Bonifacio ?

Et pourquoi pas, «entendre siffler le train», à Macinaggio, à Nonza, à Saint-Florent et, de Calvi par Ajaccio via Sartène jusqu'à Bonifacio pour revenir vers Porto-Vecchio, Solenzara, Bastia… ?

UTOPIE, PHANTASMES, n'importe quoi dirons les tenants du ceux qui savent ce que sont ce genre de billevesées.

Et pourtant, combien d'heures de travail sur de tels chantiers, combien de talents en action, combien de bras et combien de pains à fabriquer pour une telle ruche… ?

Certes, le nerf de la guerre ! Mais rien n'était impossible aux constructeurs de Cathédrales. Alors, pour agir, n'est-il pas utile à la société de se réveiller pour dire : «J'ai fait un rêve» et, de retrousser ses manches, de labourer les espaces et d'y animer les fondements d'une action créatrice et régénératrice.

Oui, moi aussi : J'ai fais un rêve !»

Aux actes, citoyens !

Le dessin de la Semaine

À modu nostru

Da Roland Frias

iMusic-School, da u lucale à l'universale

Chì piacè di vede l'astr'eri nantu à u screnu di televisiò –fighjendu u canale Direct 8– a publicità d'iMusic-School, in a so qualità di partenariu ufficiale di l'emissione «Nouvelle Star».
Si tratta d'una «start-up», nata cinque anni fà, sottu à u stimulu di trè ghjovani corsi, artisti passiunati, ma dinù –è ne anu fattu torna una prova– ingeniosi !
Paulu Cesari, prufessore di chitarra, Roland Peppe, infurmatichente, è Paulu Miniconi, canterinu, anu messu in ballu un prugettu urginale è nuvatore, quellu d'inizià una scola di musica per mezu d'Internet.
Nanzu à elli, nimu ùn avia avutu l'idea. Nimu in Francia, nimu nantu à a pianeta sana. Ci vulia à dassi di rimenu. Allora, anu francatu u passu.
À rombu di travaglià, hè stata cuncretizata l'andatura d'iMusic-School, cù, d'altronde, u sustegnu di a Cullettività Territuriale di Corsica (ITTC/Adec).
Oghje sò di più in più numerosi l'utilizatori. Perchè ci hè da chì sceglie è da chì fà. Ognunu pò truvà u so contu. Infatti, ci hè una mansa di pussibilità di corsi è d'esercizii in linia, secondu sfarente categurie. Sò pruposte più di 20 000 videò, per scopre, pruvà è praticà u cantu, u pianò, a batteria, a chitarra, a trumbetta è parechji altri strumenti.
Cum'è per ogni scola di musica, l'accessu à iMusic-School dumanda una participazione finanziara. Ma u prezzu à bon' pattu ripresenta una certa furtuna per assai ghjente, da sprime a so sensibilità artistica.
Per pudè seguità tutti i corsi, di cantu per esempiu, cù parechji esercizii, ci vole à cuntà trà 10 è 20 eurò per un abbunamentu misincu. Costa pocu, per raportu à a qualità di e prestazione è sopr'à tuttu à u livellu di i prufessori chì intervenenu in e videò. Sò cunnisciuti da u grande publicu. Si pò amparà u pianò cù Mathieu Gonet è u cantu cù Jasmina Roy ; anu insignatu tutti i dui à l'elevi di a «Star Academy». Si pò dinù sunà di chitarra, ascultendu i cunsiglii di a «star» internaziunale Keziah Jones, frà tanti altri artisti famosi.
A scola di musica iMusic-School cunnosce un bellu successu. À ssu ghjornu, registreghja 15 000 scrizzione. Amatori o prufessiunali decisi à amparà è à fà cresce e so cumpetenze, di modu prestu è efficace.
Annu, l'impresa hà levatu quasi 2 milioni d'eurò per prupone novi corsi, pagà i prufessori è accoglie ne altri.
Felicitazioni è cumplimenti à i so creatori chì impieganu oramai più di dece persone.
Eccu una bella andatura. Li preghemu bona furtuna è longa vita per l'avvene…

INTERVIEW / PROPOS RECUEILLIS PAR EVA MATT EI

Jean-Félix

«Fonder le développement d

Asseoir une convergence avec le tout récent Plan Montagne de Corse et prendre part au débat sur le PADDUC en proposant une autre cartographie que celle de l'actuelle Loi Montagne : c'est le double objectif que s'est d'emblée assigné la jeune association corse des élus de montagne présidée par Jean-Félix Acquaviva, également maire de Lozzi. Un élu qui, pour faire grandir son île-montagne, est prêt à œuvrer sur le front de tous les échanges : avec l'ANEM (quels que soient les obstacles), avec les autres massifs français et îles de Méditerranée, et avec l'Europe, bien sûr. Seule ambition ? «Instaurer une politique cohérente et différenciée pour la Corse». Rien que ça.

«L'élaboration du PADDUC est l'occasion de relancer la question montagnarde pour la traduire en termes de mesures et d'objectifs, voire d'adapatations règlementaires»

▶ ***Pourquoi la démarche consistant à fédérer les énergies au sein d'une association corse des élus de montagne a-t-elle abouti aujourd'hui ? Que manquait-il jusque-là ?***
Depuis que je suis maire de Lozzi, je suis engagé dans la démarche de l'Association Nationale des Elus de Montagne - et jusqu'à cette année, en tant que membre du Comité Directeur - afin de me rapprocher de la question des problématiques montagnardes telles qu'elles se vivent ailleurs. Au sein de cette structure, j'ai pu constater une mobilisation par massif intéressante et des acquis importants qui n'étaient pas retranscrits en Corse tels que les conventions signées avec EDF partout où se trouvent des ouvrages hydroélectriques. Grâce à ce lobbying, une convention a notamment pu être signée entre les élus du Niolu, dont la communauté de communes de l'Aghja Nova, et EDF. Sa vocation : impulser des projets de développement concrets et porteurs de sens pour revitaliser les territoires de la montagne corse que sont les communes concernées. Cette convention est un des points importants qui nous a convaincus de la nécessité de créer une association corse, d'autant que se profile le futur PADDUC. Ailleurs, issus de la Loi Montagne, sont nés des Comités de Massif structurés. Ici, le Comité de Massif, transféré à la Collectivité Territoriale de Corse depuis 2002, ne s'est jamais structuré pour se pencher sur un projet et une convention de massif proprement dits. Nous sommes donc en retard sur ce plan-là. Alors que, d'autre part, avec son statut unique, la Corse offre un cadre privilégié à la question montagnarde qui est donc à replacer aujourd'hui au cœur de notre réflexion et de notre action.

x Acquaviva

t de la Corse comme île-montagne»

▶ ***Votre initiative semble avoir gêné aux entournures les instances nationales de l'ANEM...***

Honnêtement, j'ai été très surpris par la réaction de la direction générale de l'ANEM dont je me suis rendu compte qu'elle fonctionnait de manière très centraliste. Aux antipodes mêmes de ce dont elle découle : la Loi Montagne, laquelle reconnaît la spécificité de chaque massif. L'Association Nationale a voulu s'immiscer dans la constitution de notre association régionale avec laquelle il n'y a pourtant pas de lien statutaire et alors même que notre projet politique, était, au-delà du PADDUC, de créer une synergie avec elle comme avec l'association européenne. Elle l'a fait en foulant aux pieds deux principes : celui de la libre association et celui de la libre administration des collectivités locales.

▶ ***Le «contentieux» est-il aujourd'hui réglé ?***

Il y a eu des échanges de courriers et nous croyions être arrivés à un modus vivendi avec l'idée de laisser, comme d'habitude, les communes et communautés de communes adhérer librement à l'ANEM, tout en faisant exister notre association indépendamment de celle-ci. Et puis le Directeur Général a poursuivi la manœuvre jusqu'au Comité Directeur à Bastelica, en prétextant que je n'étais ni de gauche ni de droite. On n'a donc pas proposé ma candidature en renouvellement. Or il faut savoir que coopter à droite et à gauche des élus pour le Comité Directeur n'est pas une pratique statutaire de l'ANEM, mais usuelle. Et jusque-là, cela se faisait uniquement pour désigner le Président et le Secrétaire. Jamais pour désigner les échelons intermédiaires. On a donc innové en généralisant cette pratique, ce qui n'a pas empêché notre association de se constituer. Constatant que l'on raisonnait là en termes de sensibilités politiques, le nouveau secrétaire de l'ANEM, qui n'est autre que Laurent Wauquier, s'est engagé à régler la question en prenant en compte l'existence d'une troisième force politique en Corse. Mais pour l'heure, nous n'avons rien de concret.

▶ ***Vous n'avez donc pas retrouvé votre place au sein du Comité Directeur...***

Bien que cette question ait été reposée par des membres du Comité Directeur nouvellement élus qui sont partie prenante de l'association corse, non. Mais quoiqu'il en soit, ce qu'il faut souligner, c'est que tout cela traduit bien le fossé existant entre le milieu politique parisien et la Corse. Puisque par ailleurs, si l'on prend pour exemple les Vosges, il existe bien une association régionale des élus du massif dont le Président est membre du Comité Directeur de l'ANEM, ce qui n'a pas créé de problème. Idem pour l'association départementale des élus de montagne des Pyrénées. Autre point à souligner : l'ANEM voulait nous interdire d'adhérer à l'association européenne. Or pouvoir être en direct sur la programmation européenne (FEDER et FEADER 2014-2020) aux côtés d'une association qui est très lobbyiste pour la prise en compte de la montagne et des îles-montagnes est pour nous un enjeu crucial.

L'association corse des élus de montagne : une structure ouverte

L'association corse des élus de montagne est organisée en plusieurs collèges : celui notamment des communautés de communes et celui des communes. Les parlementaires peuvent également y adhérer. Tout comme les conseillers territoriaux et généraux qui peuvent le faire à titre personnel. Dans son **Conseil d'Administration**, l'association régionale fait par ailleurs le lien avec les acteurs économiques, les filières de pleine nature étant représentées, ce qui atteste, entre autres, l'étroitesse des liens avec le comité régional de la **Fédération française de montagne et d'escalade** qui porte le plan montagne. Elle a également sollicité les chambres d'agriculture, de commerce et de métiers, en tant que membres de droit.

«On remarque aujourd'hui que dans le débat public, à des fins de non-choix politiques différenciés, on emploie volontiers le terme «rural» en Corse.»

▶ ***A ce jour, combien l'Association corse des élus de montagne compte-t-elle de communes adhérentes ?***

60 collectivités, communes et communautés de communes ont déjà adhéré ou sont en voie d'adhésion, qui représentent déjà assez bien le cœur du massif du Nord au Sud. Le Giussiani, le Boziu, le Niolu, l'Ahgja Nova, le Venacais, l'Alta Rocca, le Taravo, la Gravona, le Fiumorbu, le Nebbiu sont déjà adhérents. Ceci étant, une de nos priorités est de travailler à une autre cartographie que celle de la Loi Montagne. On ne peut pas dire qu'il y a un problème entre le croisement des Lois Littoral et Montagne et ne pas rentrer dans le vif du sujet.

▶ ***Sur ce plan, quelles sont les modifications que vous souhaiteriez voir apporter et surtout, comment envisagez-vous de faire bouger les lignes ?***

Concrètement, nous avons déjà rencontré Maria Guidicelli dans le cadre de l'élaboration du PADDUC et de sa cartographie. Globalement, que dire, sinon que l'on ne peut pas ne pas cartographier ce qui est ? La Corse est constituée d'un massif très clair. Personnellement, je n'ai par exemple rien contre Ville di Pietrabugno, mais le fait que cette commune puisse être intégrée dans ce massif est un petit peu dérangeant, sachant qu'elle fait par aillleurs partie de la Communauté d'agglomération bastiaise. Il faut donc toiletter tout cela sur la base de critères bien établis. Même si, bien évidemment, on peut avoir des collectivités qui sont à la fois littorales et de montagne, le cas d'espèce le plus important étant Zonza. Pour l'instant,

L'interview de Jean-Félix Acquaviva / Par Eva Mattei

on a un critère d'altitude à 400 mètres. Il est évident qu'il faut à la fois parler d'altitude, de densité démographique (faible s'entend), de pente et de climatologie. Du moins pour ce qui est des critères physiques de cartographie du massif. Parce qu'il s'agit aussi de zoner ce que l'on entend par «basse», «moyenne» et «haute» montagne. On remarque aujourd'hui que dans le débat public, à des fins de non-choix politiques différenciés, on emploie volontiers le terme «rural» pour la Corse. En revanche, on ne parle jamais de «montagne».

▶***C'est ce que vous suggérez en insistant sur la distinction entre littoral, rural et montagne...***

Tout à fait car il peut aussi y avoir un rural littoral. La région qui comprend Osani, entre Porto, Sotta, et même Falasorma, est rurale et une région littorale avec une densité démographique faible. Des zones montagnardes comme le Boziu et le Niolu, elles, cumulent la question du temps de parcours au sens de la contrainte économique, la climatologie et une densité démographique faible. Le cumul de ces handicaps crée des effets d'échelle négatifs pour la mise en place de services de base, marchands ou non marchands. Je pense par exemple aux micro-crèches, un besoin sur lequel je me suis penché pour le Niolu avec l'équivalent de 5 enfants/jour à garder. Ce qu'il faut savoir c'est que les règles auxquelles sont soumises ces structures imposent deux employés pour trois enfants, ce qui, bien sûr est pour nous rédhibitoire. Donc même cette loi-là, applicable au milieu rural français, ne convient pas à la Corse dont les villages ont une densité démographique encore inférieure. Une démographie faible, ce n'est pas simplement un chiffre. On rentre là dans un débat qui est propre à ce que nous sommes, au sens physique du terme. Le cumul des handicaps donne une photographie réelle de ce qui se passe sur notre territoire. A contrario, lorsqu'on parle de politique rurale, on est souvent dans le débat uniformisant.

▶***Et les critères économiques ?***

Ils sont évidemment à prendre en compte pour le zonage que nous souhaitons dans le cadre d'une nouvelle cartographie. Ponte-Leccia, par exemple est une commune riche, mais sa voisine, Morosaglia, l'est moins. Si l'on veut mettre en œuvre une politique différenciée, il va falloir distinguer, sur la carte, des zones qui ont un potentiel fiscal important et celles qui n'en ont pas.

▶***Après votre rencontre avec Maria Guidicelli, vous avez donc bon espoir que cette politique prenne corps ?***

Toutes les forces politiques se disent pour la revitalisation de l'intérieur et des outils, comme le plan de développement rural de la Corse, ont été créés. Cela ne suffit pas. Il y a une fracture territoriale qui se creuse, démographique, je l'ai dit, avec, au bout, de lourds problèmes d'infrastructures et d'équipements de base. On parle souvent des routes. On peut parler aussi de l'eau et de l'assainissement. Pour exemple, la rénovation d'un réseau d'eau comme celui de Lozzi, datant de 60 ans et dont on estime à 80% le taux de déperdition, induit un coût de 1 Million d'euros. Or notre commune est loin d'être la seule dans ce cas.

«Il est évident que l'association corse va se rapprocher de l'association européenne. C'est un des chantiers importants de l'année 2013».

▶***Ces problèmes sont connus et perdurent. La solution ?***

Ce que nous, nous proposons, c'est de poser le développement de la Corse comme île-montagne. Tout en faisant valoir que le développement de la montagne, qui représente aujourd'hui 70% du territoire corse, ne servira pas que ces 70%, mais la Corse dans son ensemble. Aujourd'hui, si on veut faire une politique énergétique autonome et fiable en Corse, avec un absaissement des coûts en sortie pour les populations et les entreprises, il faut parler de A à Z de la ressource bois, depuis son extraction jusqu'à sa transformation et sa distribution. Et où se trouve celle-ci ? A l'intérieur. Si on parle de microhydraulique à mettre en réseau pour rendre autonome et fiable un réseau électrique et réduire là encore les coûts en sortie, pour les populations urbaines comme rurales, on ne peut pas éviter la mise en valeur des cours d'eau valorisables qui se trouvent également dans l'intérieur de nos terres. Ce sont des objectifs qui, une fois atteints, seront créateurs d'activité et d'emploi. Et puisqu'on parle d'objectifs de développement, il faut aussi parler de mesures à prendre. Nous sommes quant à nous favorables à des zones franches de montagne, un débat qui concerne directement l'association européenne.

▶***Dans ce cadre européen, à quoi d'autre peut prétendre la Corse?***

La Corse a des atouts mais ne réalise pas son lobbying de manière efficace. Il y a quelque chose d'inscrit dans la Constitution européenne : c'est l'article 174 du traité de Lisbonne qui considère que les îles, les régions faiblement peuplées et les montagnes sont des territoires ayant droit à des politiques dérogatoires traversant toutes les politiques de l'Union. Et nous, nous sommes à la fois île, montagne et faiblement peuplés mais nous ne rentrons ni ne pesons dans le débat. C'est une des raisons de l' entrée en matière de l'Association corse des élus de montagne dans ce domaine-là, son ambition étant non seulement de faire le lien avec l'association européenne pour l'intérêt de la Corse dans son ensemble, mais aussi de structurer le partenariat entre les îles-montagne de Méditerranée pour être plus forts dans cette spécificité déjà reconnue et qu'il faut maintenant traduire dans les faits, c'est-à-dire dans le volume de FEDER, de FEADER et de dépenses éligibles pour la Corse. Reprenons le cas de l'eau et de l'assainissement, si on s'en tient au 10ème plan de l'Agence de l'eau, eh bien il faut savoir que les compteurs d'eau ne sont pas financés dans ce cadre alors qu'ils l'étaient précédemment. Or, pour avoir de l'argent pour les réseaux et les captages, en termes de rattrapage, on vous demande d'avoir des compteurs.

Donc, se battre en termes de régions intermédiaires pour des dépenses éligibles liées à la recherche, l'environnement ou à l'activité agricole environnementale, c'est bien mais ce n'est pas suffisant. Il faut se battre aussi pour ce qu'il s'agit de maintenir.

Des projets d'échanges

Le 17 janvier, l'**Association corse des élus de montagne** organise une journée d'information à **Corscia** où un focus comparatif sur ce qui se fait sur l'ensemble des massifs français, dont ceux des **Vosges** et des **Pyrénées**, sera proposé. On parlera également du volet touristique du plan montagne de **Corse** présenté en février dernier à **Vergio** ainsi que du travail réalisé par les étudiants de la filière **STAPS** de l'**Université de Corte** sur les maisons de la montagne.

Est-ce la fin des Arrêtés Miot ?

Les Arrêtés Miot, véritable serpent de mer dans l'évolution fiscale en Corse, auront été à la une de la transition entre 2012 et 2013, avec la décision du Conseil Constitutionnel d'abroger la prorogation. Me Jean-Paul Trani, ancien bâtonnier du Barreau de Bastia, apporte un éclairage nouveau sur la réalité de ces Arrêtés, aujourd'hui.

La **Corse** dispose d'un régime fiscal particulier en matière de succession résultant des **Arrêtés Miot** fixant le calcul de la valeur des successions non sur la valeur vénale, c'est-à-dire sur la valeur marchande, mais en prenant pour base la contribution foncière considérée comme le centième du capital.

L'état des lieux

L'on entend par succession l'héritage recueilli du défunt à son décès, ce qui exclut la donation et le partage effectué du vivant qualifié de donation partage.

Les Corses n'ont jamais été exonérés de droit de succession.

Les **Arrêtés Miot** rendant même obligatoire la déclaration de succession qui en droit commun doit être effectuée six mois à compter du décès, l'exigibilité de l'impôt étant selon les arrêtés immédiate, seule l'absence de déclaration n'étant pas sanctionnée.

La suppression en 1948 de la contribution foncière perçue par l'**État** et son remplacement par la taxe foncière au profit des communes, ont supprimé la base d'évaluation, rendant de ce fait impossible toute réclamation de l'impôt.

Le ministère des finances a donc du prendre en 1948 une directive budgétaire fixant l'évaluation des immeubles situés en **Corse** en prenant pour base la valeur cadastrale multipliée par ving-quatre.

Ces valeurs ont fait l'objet en 1974 d'une réévaluation rendant l'application du coefficient supérieure à la valeur vénale sur la base duquel l'impôt était en **France** continentale recouvrée.

Certains contribuables invoquant les **Arrêtés Miot** ont alors demandé judiciairement la décharge de l'imposition invoquant l'absence de base de calcul, à laquelle l'administration devait s'opposer en soutenant que la disparition de la base d'évaluation entraînait l'application du droit commun, donc de la valeur vénale.

Il fallut attendre un arrêt rendu par la **Cour de Cassation** le 22 janvier 1992 pour qu'il soit jugé que la **Corse** se trouvait, faute de la base d'évaluation des immeubles, dans une situation de vide juridique et qu'aucun droit de succession ne pouvait être réclamé.

Néanmoins l'administration a perçu de 1951 à 1992, et souvent au-delà, indûment les droits s'y rapportant en l'absence de tout texte l'y autorisant.

La restitution des sommes indument perçues ne peut aujourd'hui être envisagée, l'action du contribuable se prescrivant par quatre ans et la responsabilité du notaire par cinq ans, qu'en invoquant une faute de l'**État** dans l'exercice de son droit régalien, sans que l'on puisse garantir l'issue d'une procédure sauf à saisir les juridictions européennes, après avoir épuisé les recours nationaux.

Le désordre juridique créé uniquement par la carence de l'administration française nécessitait d'envisager la fixation d'une base taxable par une application moderne des **Arrêtés Miot**.

Et ce d'autant qu'à cette situation de non droit vient s'ajouter une expatriation massive des Corses surtout après la première guerre mondiale qui a entraîné pour leurs descendants une rupture avec l'île et donc l'ignorance des biens pouvant se trouver dans leur patrimoine en indivision avec d'autres indivisaires dont ils ignoraient souvent l'existence.

Au contraire, la loi de finances du 30 décembre 1998 devait, sans abroger les **Arrêtés Miot**, disposer que pour les successions ouvertes en **Corse** à compter du 1er janvier 2000 les règles d'évaluation des immeubles situés en **Corse** sont celles du droit commun.

Un sursis fut accordé par la loi de finances du 30 décembre 1999 dans l'attente de nouvelles dispositions transitoires instituées par la loi du 22 janvier 2002 qui devait maintenir uniquement pour les biens acquis avant cette date une exonération totale des droits durant cinq ans (jusqu'au 31 décembre 2007), et partielle à hauteur de cinquante pour cent pour une durée de cinq ans (jusqu'au 31 décembre 2012) en l'assortissant de deux conditions.

La succession devant être déclarée et une attestation immobilière permettant de justifier des droits de propriété du défunt devant être établie, le tout dans un délai de vingt-quatre mois – dont le non respect entraîne l'exigibilité des droits augmentés de un pour cent et des intérêts de retard- ces dispositions devaient à nouveau être prorogées jusqu'au 31 décembre 2012 par une exonération totale et jusqu'au 31 décembre 2017 par une exonération partielle à hauteur de cinquante pour cent.

Le but poursuivi de reconstituer les titres de propriété – mission confiée au GIRTEC, organisme créé à cette fin pouvant être saisi à la demande d'un notaire ou d'une collectivité- avant de proposer un nouveau régime n'a pu qu'échouer.

Seule la mise en œuvre d'un dispositif d'aménagement foncier prévu par les dispositions du code rural, à l'initiative du département, permettra dans un délai rapide de titrer l'ensemble des propriétaires.

La décision du Conseil Constitutionnel

La nouvelle prorogation décidée par la loi de finances 2012 prévoyant une exonération totale des droits pour les successions ouvertes jusqu'au 31 décembre 2017 et partielle pour les successions ouvertes entre le 1er janvier 2018 et le 31 décembre 2023 a été censurée ainsi que d'autres dispositions se rapportant aux plus values et à la taxation des hauts revenus à hauteur de soixante quinze pour cent par le Conseil Constitutionnel, saisi par un recours initié par plus de soixante parlementaires, qui a jugé que cette mesure conduisait sans motif légitime à ce que la transmission de ces immeubles soit exonérée de droits de succession, estimant que cette prorogation méconnaissait le principe d'égalité devant la loi et les charges publiques.

La décision qui ne peut que censurer la loi de finances qui lui est déférée, sans toucher au dispositif antérieur, aura pour conséquence de rendre exigible à hauteur de moitié les droits sur les immeubles pour les successions ouvertes à compter du 1er janvier 2013 jusqu'au 31 décembre 2017, à la double condition d'établir une déclaration de succession et une attestation immobilière dans le délai de deux ans à compter du décès, le droit commun – évaluation sur la valeur vénale et déclaration de succession dans le délai de six mois – s'appliquera à partir du 1er janvier 2018.

Les immeubles concernant les successions ouvertes jusqu'au 31 décembre 2012 demeurent totalement exonérés de droits.

Dans tous les cas de figure, les biens acquis postérieurement au 22 janvier 2002 sont taxables selon la valeur vénale, et la déclaration de succession doit être effectuée dans un délai de six mois.

Les perspectives

Le gouvernement a certes la possibilité de reprendre le texte, même en le modifiant légèrement quant à la durée d'exonération, et en l'assortissant d'une motivation invoquant notre situation particulière.

Mais il est radicalement exclu qu'il s'engage sur cette voie, sauf à méconnaître ce qu'aucun de ses prédécesseurs n'a fait, que le Conseil Constitutionnel est le garant de l'état de droit.

La décision, si l'on en analyse la portée, censure la transmission des immeubles à titre gratuit mais non qu'elle puisse s'effectuer à un taux réduit.

Il est donc encore temps de proposer un régime fiscal spécifique à la Corse par une application moderne des arrêtés MIOT qui n'ont jamais été abrogés en prenant pour base la taxe foncière qui a remplacé la contribution foncière calculée au niveau de la région par une péréquation entre les communes, multipliée par un coefficient à déterminer, l'objectif étant d'aboutir à une taxation se rapprochant du revenu cadastral multiplié par vingt-quatre, tel qu'évalué dans les années soixante.

Il est donc temps de réunir un comité d'experts, le conseil d'orientation du GIRTEC ayant vocation en qualité de comité scientifique à remplir ce rôle.

Le statut particulier de la Corse prévoit dans son préambule de la doter d'un régime fiscal.

Les gouvernements successifs n'en ont jamais nié la nécessité.

La légitimité et la conformité au droit de la démarche ne peuvent donc être contestées.

Lancement du Plan de Développement d

Le Plan de Développement de Massif (PDM) du Taravo, qui s'étend sur les communes de Petreto-Bicchisano et Moca-Crocce est lancé. Un outil territorialisé, piloté par le Centre Régional des Propriétés Forestières de Corse (CRPF) et ayant pour but de concentrer et coordonner les moyens destinés à la forêt sur une zone qui possède un très fort potentiel forestier.

2600 hectares concernés

Créés dans le **Sud de la France** en 1999/2000, les **Plans de Développement de Massif** (**PDM**), mis en œuvre par les **CRPF**, sont des outils indispensables à la mobilisation du bois en forêt privée. Or on sait qu'avec une surface boisée de 480 000 ha, la **Corse** est à 55% une forêt et à 77% de celle-ci, une forêt privée, 70 000 propriétaires étant garants de la gestion de ces massifs. Au cœur de ce territoire forestier, le **Taravo**, dominé par les forêts de chêne vert et de chêne liège, apparaît comme une zone à fort potentiel. *«Cette région est marquée par un patrimoine historique fort,* rappelle **Geneviève Ettori**, Directrice du CRPF de Corse. *Elle porte encore les traces d'une exploitation de charbon de bois et d'une exploitation de liège, quelque peu délaissée, qui a subi les aléas des guerres et de l'exode rural. Malgré cela, il existe une réelle volonté des propriétaires et des élus de réorganiser et de développer cette activité dans le respect de l'environnement et viable économiquement»*.
Un besoin qui a conduit, depuis le 1er novembre dernier, et pour 2 ans, à la mise en œuvre d'un **Plan de Développement de Massif** qui couvre - c'est une première en Corse - pas moins de 2600 hectares.

«LE PDM DU TARAVO PERMETTRA D'INFORMER TOUS LES PROPRIÉTAIRES SUR LES POTENTIALITÉS DE MISE EN VALEUR DE LEUR FORÊT, DE CRÉER DES EMPLOIS LOCAUX, D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DES TRAVAUX SYLVICOLES ET DE RATTRAPER LE RETARD DE SYLVICULTURE DANS LES PEUPLEMENTS DE CHÊNE VERT ET DE CHÊNE LIÈGE, BREF, DE REDYNAMISER DE FAÇON NOTABLE UN TERRITOIRE RURAL.»

GENEVIÈVE ETTORI, DIRECTRICE DU CRPF DE CORSE

4 projets en un

«Ce projet vise à maintenir la haute valeur paysagère, naturelle et culturelle du territoire, tout en développant une gestion forestière durable», poursuit **Geneviève Ettori**. Avant tout, le **PDM** du **Taravo** entend ainsi aider les propriétaires forestiers privés à gérer durablement leur bois. Pour ce faire, 4 études réalisées par le **CRPF de Corse** et financées dans le cadre des mesures spécifiques du **PDRC** pilotées par l'**ODARC** et le **Ministère de l'Environnement** sont inscrites au programme. Elles sont soutenues principalement par les Mairies de **Petreto-Bicchisano** et **Moca-Croce** et par la **Communauté des Communes du Taravo** mais aussi, souligne **Geneviève Ettori**, *«par les autres acteurs locaux qui sont largement favorables à un projet de développement économique sur leur Territoire»*. Une étude foncière

Le CRPF de Corse, à l'origine de la démarche

Le Centre Régional des Propriétés Forestières de Corse (CRPF) est un établissement public administratif, sous tutelle du ministère chargé des forêts. Il représente l'ensemble des propriétaires forestiers privés de l'île, lesquels élisent leurs représentants pour une durée de 6 ans au Conseil d'administration encore appelé «Conseil de Centre ». La loi, à travers le code forestier, lui confère plusieurs grandes missions : former les propriétaires privés et faire circuler l'information, par l'intermédiaire de documents techniques, de réunions d'informations, de journées de formations aux cours desquelles le CRPF conseille individuellement les propriétaires forestiers privés en vue d'une gestion durable des bois et forêts ; apporter des aides et des services afin de gérer le patrimoine existant et le développer ; regrouper plusieurs propriétaires dans le but de réduire les inconvénients liés au morcellement excessif de la propriété et réduire les coûts d'exploitation (le CRPF de Corse les aide alors tant sur le plan juridique, foncier, économique, que sur la gestion forestière; rechercher de nouveaux moyens de valoriser la culture de la forêt, en préservant la vie qui lui est propre (biodiversité, changements climatiques, sylvicultures).
Avec ses 10 ans d'existence et sa volonté de s'impliquer pour faire vivre une exploitation intelligente et pérenne de nos forêts, le CRPF de Corse a donc, pour donner un nouveau cap à cette politique de développement durable, lancé un projet pour la mise en valeur du patrimoine forestier des propriétaires sur le territoire du Taravo et plus particulièrement un Plan de Développement de Massif (PDM) sur les communes de Petreto-Bicchisano et de Moca-Croce.

t de Massif du Taravo

Sur le terrain

Une équipe de trois personnes, composée d'un technicien, d'une chargée de mission et d'une secrétaire, sera sur le terrain du mardi au samedi pour animer le **PDM du Taravo**. Une permanence régulière sera assurée le mercredi en mairie de **Petreto-Bicchisano**. L'information sur l'état d'avancement des projets, les réunions d'information des propriétaires et les réunions de concertation seront régulières. Deux rendez-vous sont d'ores et déjà fixés après celui du 12 janvier : le jeudi 17 janvier à **Sainte Marie Sicche** sur le thème ***«De l'arbre en forêt au meuble»*** (avec visite en forêt, mais aussi d'une scierie et d'une menuiserie) ; et le samedi 23 mars à **Petreto Bicchisano** sur le thème de la biodiversité dans la gestion forestière.

(indispensable pour la forêt privée du **Taravo** qui souffre d'absence de gestion), un **PDM** à dominance de peuplements de chêne vert sur les communes de **Petreto- Bicchisano** et **Moca-Croc**e, un **PDM** à dominance de peuplements de chêne liège et/ou chêne vert (ayant pour but de remettre en état les subéraies) sur la commune de **Petreto-Bicchisano**, et une étude sur la biodiversité composent donc le **PDM du Taravo**.
Pour **Geneviève Ettori**, *«le PDM du Taravo permettra, en adéquation avec d'autres projets de ce type, la viabilisation économique par la mise en valeur de la pluriactivité de la forêt méditerranéenne.»*

A la clé, développement local et durable

Peuplement de chêne vert et chêne liège dans le massif forestier du Taravo.

Le **PDM du Taravo** se veut *«projet modèle»*. *«L'opportunité, insiste* **Geneviève Ettori,** *est de faire prendre conscience, non seulement de l'intérêt du rattrapage de la sylviculture, mais aussi que la prise en compte de la biodiversité n'est pas un frein au développement mais un atout de plus. Ce PDM pourrait également permettre de créer une référence pour la mise en oeuvre de l'IBP à l'échelle d'un massif forestier important, morcelé et appartenant à de multiples propriétaires. La mise en place du PDM du Taravo sera un outil fondamental dans l'approfondissement des connaissances environnementales du territoire et dans le partage des connaissances. Informer et former de manière accrue les sylviculteurs à une meilleure prise en compte des enjeux de préservation de la biodiversité dans la gestion forestière sera une garantie de pérennité de leur patrimoine. Il sera alors intéressant de sensibiliser les enfants et les adolescents du territoire qui seront, pour la plupart, les acteurs forestiers de demain, à travers des visites ou encore par l'intermédiaire d'outils de communication simples et reproductibles à l'échelle régionale, voire nationale»*. Le **Taravo**, par l'intermédiaire de ce programme d'actions, devrait donc devenir le théâtre de nombreuses initiatives (visites, réunions d'information, actions de formation des propriétaires forestiers privés à la gestion forestière, observation de la biodiversité...).
En attendant, une première réunion de lancement du **Plan de Développement de Massif du Taravo** aura lieu ce samedi 12 janvier à 10h30 à la salle des fêtes de **Moca-Croce**, où les représentants du **CRPF** exposeront le projet aux acteurs locaux et aux personnes intéressées.

ÉVÉNEMENT / PAR E.M.

Corsica Ferries sur le pont avec le Tour de France

L'organisateur Aso Amaury Sport a choisi Corsica Ferries comme Transporteur maritime officiel du Tour de France 2013 qui, pour sa centième édition et pour la première fois, débutera en Corse.

Le Mega Smeralda sera transformé en centre de presse flottant

A partir du 29 juin prochain, le **Mega Smeralda**, navire amiral de la flotte de la **Corsica Ferries**, d'une capacité de 2000 passagers et de 539 cabines, fera office de grand centre de presse flottant pour suivre les 3 étapes insulaires du **Tour de France** : depuis **Porto Vecchio**, ville de départ, jusqu'à **Calvi**, en passant par **Bastia** et **Ajaccio**. *«Le navire assurera la permanence d'accueil, accueillera la direction du Tour et de nombreux journalistes, assure le pôle communication de la compagnie. Plusieurs centaines d'entre eux seront hébergés à bord»*. Par ailleurs, les partenaires du **Tour** bénéficieront des nombreuses salles de conférence, espaces de promotion, salles de cinéma, et autres discothèques qui équipent le **Mega Smeralda**. Quant aux cinq **Mega Express** de la compagnie, ils transporteront la **Caravane du Tou**r ainsi que les suiveurs depuis **Toulon**, **Nice** ou l'**Italie**, pour l'aller, entre le 24 et le 27 juin, et pour le retour, le 1er juillet, avec trois départs depuis l'**Ile Rousse** et **Calvi** vers **Nice**, lieu de l'étape du lendemain où se tiendra une course contre la montre. L'opération représente quelques 6000 passagers et 5km linéaires de camions et différents véhicules. *«Toutes les équipes de Corsica Ferries se réjouissent de ce nouveau contrat obtenu pour la qualité et la régularité de service ainsi que les tarifs de la*

Compagnie, souligne le Directeur Général **Pierre Mattei**. *Elles sont également heureuses de participer activement à un événement de dimension internationale lors duquel 2000 journalistes représentant près de 600 media, dont 100 chaînes TV, vont assurer la promotion de l'Ile et de son tourisme»*.

PATRIMOINE / PAR EVA MATTEI

Le Syndicat Mixte du Pays de Balagne se penche sur ses vestiges pour en faire une richesse

Une étude financée par le Syndicat Mixte du pays de Balagne et menée par le Laboratoire Régional d'Archéologie sur les communes de Palasca, Novella et Olmi-Capella, vient enrichir, en recensant 32 nouveaux sites, la Carte Archéologique Nationale, tout en apportant de l'eau au moulin des politiques a mener en matière de patrimoine et d'aménagement du territoire.

Le site de San Colombanu, au cœur d'une étude érchéologique menée par le LRA à la croisée des communes de Palasca, Novella et Olmi-Capella

Le **Syndicat Mixte du Pays de Balagne** finance, grâce au programme **Leader**, une prospection thématique sur l'ensemble de la **Balagne** afin d'obtenir un état descriptif et sociologique de l'occupation médiévale au **Moyen Age**. «*Il s'agit de localiser et de quantifier les sites d'occupation humaine puis d'établir les interactions qui pouvaient exister entre eux (conflits, commerces, transfert de population),* explique **Sandrine Carner**, *chargée de mission pour le programme Européen Leader. Pour ce faire, une étude des vestiges architecturaux et des sources écrites qui s'y rapportent a été lancée*». Ainsi le travail du **Laboratoire Régional d'Archéologie** sur la **Balagne** a-t-il commencé au cours du second semestre 2011 et s'est-il intensifié depuis le mois de juin 2012 avec l'inventaire du patrimoine archéologique et architectural du **Moyen Âge** dans une partie de la zone septentrionale de la région, essentiellement sur les communes de **Palasca**, **Novella** et **Olmi-Cappella**, ceci dans le cadre d'une opération archéologique autorisée par la **DRAC de Corse**. «*Ces trois communes, précise **Pierre Comiti**, qui chapôte l'étude, ont retenu l'attention d'une manière privilégiée car c'est à leur intersection que se tient un site qui a eu un rôle fondamental durant une partie du Moyen Age : le castellu de San Colombanu. Le but est d'inscrire ce site dans son environnement par la découverte de nouveaux sites ou indices de sites archéologiques et de contrôler les sites déjà répertoriés sur la Carte Archéologique Nationale (CAN). Ces deux axes permettent d'enrichir la connaissance du patrimoine archéologique des communes concernées. Et bien évidemment, ce qui est aussi en jeu, c'est, dans le cadre de l'aménagement du territoire, la protection et la sauvegarde de ce patrimoine.*» Si la **CAN** répertoriait en décembre 2012, pour le territoire concerné (d'une supercifice de 130 86 km²), 42 sites dont 23 attribués au **Moyen Age** (soit 27 sites à **Palasca**, dont 16 médiévaux, 14 sites à **Olmi Capella**, dont 7 médiévaux, et 11 sites à **Novella**, dont 11 médiévaux), l'étude financée par le **Syndicat Mixte de Balagne** a mis au jour 32 nouveaux sites, dont 15 concernent le **Moyen Age**. A ce jour, sur les 3 communes de **Novella**, **Palsca** et **Olmi Cappella**, on compte donc en tout et pour tout 38 sites recensés portant sur le **Moyen Age**.

Le musée Flori de Lozzi en bonne voie

Suite à la validation des financements en **COREPA** permettant de mobiliser du **FEDER** (fonds européens), du **FNADT** (fonds d'Etat) et des fonds régionaux (**CTC**), la commune de **Lozzi** met en place le comité scientifique pour le **Centre d'interprétation Ethnologique François Flori** qui se réalisera dans l'ancien groupe scolaire de la commune. «*Ce comité,* explique **Jean-Félix Acquaviva**, maire de **Lozzi**, *regroupe des personnes du musée de la Corse et de la commune, la veuve de François Flori, Marika Tomasi-Flori, ainsi que des ethnologues. Son but : finaliser la scénographie d'un espace qui comprendra 519 pièces de la collection Flori portant sur les métiers et savoir-faire de la civilisation agro-pastorale de la Corse et du Niolu, un fonds sonore, et divers apports complémentaires révélant le patrimoine matériel et immatériel du Niolu*». Le comité sera installé ce samedi 12 janvier à **Lozzi**, dans les locaux de la salle associative, dans l'ancien groupe scolaire. «*La journée débutera à 16h00, précise encore Jean-Félix Acquaviva, avec une conférence de l'ethnologue Georges Ravis-Giordani, lequel revienda sur sa monographie «Bergers Corses» pour la mettre en relation avec la collection François Flori.*» L'installation du Comité Scientifique suivra, avant une soirée conviviale avec produits et chants corses.

Quelques pièces du fonds Flori qui fera l'objet d'une valorisation dans le cadre du Centre ethnologique de Lozzi

NOUVELLE RUBRIQUE

AU COMPTEUR CETTE SEMAINE

17 millions d'€ :

c'est la somme des investissements consentis pour le projet d'aménagement global du port de **Bonifacio**, grand chantier de la mandature en cours, et dont la 2ème tranche s'ouvre avec, en prévision, réfection du quai d'honneur, création d'un parcours piéton reliant le port de commerce à la zone de carénage et aménagement de la place **Saint Erasme**.

4,2 millions d'€ :

c'est le montant chiffré des travaux pour la rénovation du **lycée agricole de Sartène** auquel s'ajoute une enveloppe supplémentaire de 200 000 € votée par la **CTC** en novembre 2012 afin de parer aux besoins les plus urgents. Dans ce cadre, la réhabilitation de l'internat, programmée sur 4 ans pour un coût de 2 millions d'€, devrait être lancée cette année.

400 000 € :

c'est le coût global du marché relatif à une remise en état des extérieurs du **Parc des Sports et des Loisirs de Propriano** adopté en Conseil municipal le 24 novembre dernier. Il s'agira en premier lieu de réaliser deux parkings : l'un devant la piscine et l'autre devant la salle de musculation.

1,2 millions de passagers à l'Aéroport d'Ajaccio

Le record est historique puisque c'est celui atteint pour la première fois par un aéroport corse : l'aéroport Napoléon Bonaparte comptabilisait 200 000 passagers au 23 décembre 2012, et 1 218 705 au 31 décembre de cette même année, enregistrant ainsi une progression de 3,6% par rapport à l'année 2011. *«Le nombre de passagers supplémentaires sur l'année est de 42 831, souligne le service communication de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Ajaccio et de Corse du Sud. Nous soulignons également pour le mois de décembre 2012, une progression de 2326 passagers, soit une amélioration de 4% essentiellement grâce à la participation des vols Volotea (au total 2 974 passagers pour le mois de décembre sur les lignes de Nantes et Bordeaux»*.

A SAVOIR

Le Docteur Vincent Paoli, Ophtalmologiste, Diplômé de la faculté de **Nice**, a ouvert son cabinet médical au **Palais Grandval**, **9, cours Général-Leclerc**, à **Ajaccio**. **Tél :** 04 95 20 30 66.

Les Cycles Orsini désormais accueillent dans leurs nouveaux locaux (ex **Corsica Marine**) à **Casatorra**, à **Biguglia**. **Tél :** 04 95 32 39 00.

Les membres du Club 41 Bastia-Casinca ont offert trois tonnes de produits alimentaires à l'**Association Partage**, collectées et acheminées par les **Magasins Leclerc** de **Monsieur Ange Santini**. Tous les amis du **Club 41 Bastia-Casinca** (**SA Bernardini**, **TEC**, **Hôtel Ostella**, **Mathieu Carlotti**, **Crédit Mutuel**, **Sodisco**, **Eaux de Zilia**, **Corse Carrelage**, **Publi 2B**, **Technic-Alarm**) ont apporté, tout au long de l'année, leur soutien au club.

La Jardinerie Casa Furita à l'**Ile-Rousse** a pris ses congés annuels jusqu'au 31 janvier 2013. **Tél :** 04 95 60 23 81.

Le Restaurant Morganti, **Marina d'Albu**, est fermé jusqu'au 1er février 2013. **Tél :** 04 95 37 85 10. *Morganti.restaurant@wanadoo.fr*

Elysée Boutique et Elysée Sport au **16, Rue Napoléon**, à **Bastia**, procède jusqu'au 2 mars 2013 à une liquidation totale.

Aullène : le samedi 2 février 2013, à 16h, se déroulera le prochain Thé dansant organisé par l'**Association Tutti in paese**.

Propriano : la **MAAF Assurances** au **Centre de formation des métiers**, **4 montée de la Paratelle**, accueille tous les mardis de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h. **Tél :** 04 95 10 30 27.

Clinisud (ancienne **clinique Guglielmi**), à **Ajaccio**, entièrement rénovée a réouvert ses portes aux patients avec une capacité portée à 108 lits et deux services de chirurgie de 28 lits chacun, deux services ambulatoires de 27 places, un service de médecine de 17 lits et 8 lits pour l'unité de soins intensifs et post-opératoires.

L'Agence de Voyages Imaginaires, troupe théâtrale, codirigée par **Valérie Bournel** et **Philippe Car**, va jouer *«Le Ciel»* à l'**Espace Diamant**, à **Ajaccio**, les 23, 24 et 25 janvier 2013.

Le Tennis Club de Propriano tiendra, le 19 janvier, à 16h, son Assemblée Générale.

L'Etablissement «Inter sport», à **Propriano**, au **C.C.Santa-Giulia** pratique de *«vrais soldes»*, depuis le 9 janvier 2013, sur de *«vraies marques»*. **Tél :** 04 95 70 67 48.

Vagabondage

Par Toussaint Lenziani

J'ai toujours eu une affection toute particulière pour les touristes d'arrière-saison. Octobre, novembre, quand la Corse se pare de couleurs automnales avec ses ors et que les bogues de nos châtaignes laissent entrevoir ce fruit merveilleux...
C'est un vérotable un enchantement !
Au Goeland, à Porto-Vecchiu, dans le bel établissement de l'ami Santini, un couple originaire de l'Oise me disait son émerveillement au gré de la découverte de l'Ile de Beauté, d'autant qu'un repas chez Julien Marcellesi, à Figari, lui avait fait apprécier nos mets, et que Julien, conteur né, avait mis toute son âme pour parler du pays...
Nul doute que ces gens seront nos meilleurs ambassadeurs et ne manqueront pas de revenir.

«Et nous, alors ?» m'a dit un estivant de l'été ! Bien sûr qu'ils sont aussi les bienvenus d'autant qu'ils sont un souffle économique d'importance pour l'île. Et ce ne sont pas les hôteliers et les restaurateurs qui nous contrediront.

Puisque je parle de touristes, que l'on me permette de dire que personnellement je n'en suis pas un vraiment sympa.
Que je vous explique : quel que soit l'endroit que j'ai visité, j'ai toujours eu un esprit tellement critique que mes accompagnateurs ne manquaient jamais de rétorquer : «Mais d'où êtes-vous ?»
C'est ainsi qu'en Guadeloupe, alors que le chauffeur qui me véhiculait en disant : «Là, c'est la plage de Gosier, ici c'est celle de Saint-François, et que je n'affichais qu'une mine dubitative, voire sceptique, mon driver s'exclama : «Mais, d'où êtes-vous ?»
Je suis corse. Ah, il fallait me le dire tout de suite, je ne me serais pas «emmerdé» à vous faire faire le tour de l'île.

Et pourtant, j'en ai vu de beaux pays. L'Egypte avec Abou-Simbel, la Turquie et la mer de Marmara, l'Italie et la belle Toscane, Capri et Grotta Azura, les Cornouailles, et tant d'autres encore, mais, honnêtement, pour les apprécier, je dois faire abstraction des Calanches de Piana, de Scandola, de la Baie de Calvi, du Vieux-Port de Bastia, des Sanguinaires, de la Restonica, de Bavella et de l'inexpugnable Bonifacio.
Et, bien sûr que les Corses sont chauvins. Mais c'est la faute à cette nature qui nous a tant gâtés. Et puis comment ne pas mettre en lumière nos hommes illustres comme ce petit Ajaccien qui devint Empereur des Français et qui a écrit les plus belles pages de l'Histoire de France. Et dans un autre registre, celle de la romance ? n'y a-t-il pas eu un autre Empereur avec Tino ?
Oui, Corse Unique, Ile de Beauté !

Ajaccio : de la culture

En ce début d'année, la scène de l'Espace Diamant accueille les œuvres des plus grands auteurs classiques revisités par des auteurs contemporains : Corneille, Tenessee Williams, Romina Paula, Jules Laforgue et William Shakespeare… Mais la musique sera aussi à l'honneur : Manât et Les Gitans du Rajasthan vont venir ravir tous les mélomanes ajacciens. Alors, en ce début 2013, prenez une bonne résolution : sortez !

L'année débute de très belle manière avec les premières soirées de 2013 dédiées au Théâtre (les 24, 25 et 26 janvier). La **Compagnie l'Agence de Voyages Imaginaires** investit les lieux de l'**Espace Diamant** durant un mois pour la résidence et les avant-premières du ***Cid***, une version fidèle mais contemporaine de la tragédie de **Corneille**. **Philippe Car** et sa troupe, fidèles à leur désir de faire entendre ce joyau à un public d'aujourd'hui présentent une version originale de l'œuvre, enrichie des rencontres faites au cours du long périple qui les a menés de **Marseille** à **Tétouan**, en passant par **Los Santos** (**Andalousie**), **Agadir** et **Oujda**, de juin à octobre 2012. Ce voyage aura été l'occasion d'observer, de rencontrer et d'échanger avec les populations. Ce périple s'achève à **Ajaccio**, pour l'aboutissement de la création, avec des ateliers, des rencontres, des répétitions ouvertes au public, des moments de convivialité autour de repas partagés avec les artistes… En bref, un mois de janvier festif, ludique et coloré. Au terme du voyage, une version fidèle mais décalée sera présentée au public d'une oeuvre qui semble éternellement moderne !

Changement de style, le 30 janvier, avec le concert de **Manât**. En choisissant de porter le nom de la déesse de l'amour et du destin, le groupe **Manât** laisse pressentir une couleur musicale particulière. Sa démarche s'ancre dans le désir profond de faire de la musique un acte d'amour, une offrande à la vie, au-delà de toute frontière géographique et temporelle. Les musiques traditionnelles de **Corse** peuvent se marier à d'autres, d'ailleurs et d'aujourd'hui ; cordes et voix de la tradition font naître une musique indéfinie et étrange de leur rencontre avec des percussions venues d'ailleurs, des sons électroniques ou bien encore des accents folk rock. Mais, rythmiques et sonorités de **Méditerranée** sont toujours présentes, rappel constant de la **Corse**, une île dans la mer. Aux trois musiciens principaux (guitare, deux voix d'hommes et une voix de femme) qui charpentent le groupe, s'agrègent à l'occasion d'autres instrumentistes venus d'horizons musicaux divers. La musique de **Manât** exorcise l'appréhension de la mort et nous invite à un voyage imaginaire aux portes du temps…

Le 7 février, place au théâtre contemporain avec la pièce ***«El tiempo todo entero»*** qui est librement inspirée de ***«La ménagerie de verre»*** de **Tennessee Williams**. Présenté dans le cadre du **Festival d'automne** à **Paris** la saison passée, ce spectacle bouleversant a rencontré un grand succès public et critique. **Romina Paula**, auteure, metteuse en scène et comédienne, fonde sa **Cie El Silencio** en 2006, et son premier spectacle créé en 2010 (avant celui-ci) rencontre un succès qui ne se dément pas dans la capitale argentine. Si elle peut être qualifiée d'héritière de **Veronese**, qui dirige une des plus célèbres compagnies argentines, elle poursuit son chemin avec une petite musique singulière. Elle est à 32 ans la plus belle promesse de la jeune génération scénique de **Buenos Aires**. Et tout le monde peut assister àla représentation : si la pièce est jouée en espagnol , elle est surtitrée en français !

e pour tous les goûts

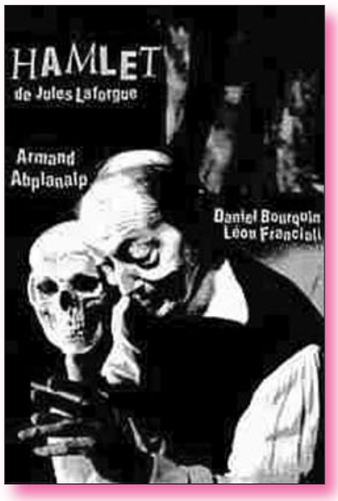

Le 19 février, il y aura encore du théâtre. Et une fois encore, le célèbre ***Hamlet*** de **Shakespeare** va être ici revisité grâce à la plume alerte de **Jules Laforgue**. Mise en scène par **Orlando Forioso**, la pièce est une *«Suite pour homme seul et musique de jazz»*. Un seul personnage passe de l'**Hamle**t de **Jules Laforgue** au héros shakespearien, en compagnie d'un groupe de musiciens qui traduisent les émotions des personnages et qui scandent les temps de l'action. **Hamlet** est le seul personnage en scène et se plonge dans les langages et les diverses formes du théâtre. Maquillage, danse, chant, déguisement, musique, costumes, vidéo. Tout est utilisé par le personnage d'**Hamlet** pour cette rhapsodie vers la vérité et la vengeance. **Hamlet** joue comme un enfant, avec les **Indiens** et les petits soldats, avec la poupée **Ophélie** et avec les travestissements de Cabaret, pour rétablir la vérité et se faire justice. Trahi par tous, par le destin avec la perte du père, par la mère qu'il a épousée en pleine conscience, par l'assassin du père, par l'oncle homicide, par les amis, par **Ophélie** la bien-aimée qui se suicide, **Hamlet** touche le fond de la complexité des relations humaines. Un spectacle étonnant à ne pas rater.

Le mois de février se clôturera par un spectacle haut en couleur : le concert donné par **Dhoad**, **Les Gitans du Rajasthan**. Véritables ambassadeurs de la culture du **Rajasthan** à travers le monde, les artistes de la formation **Dhoad**, héritiers d'une oralité poétique, nous proposent un spectacle au rythme subtil et envoûtant, un voyage dans une contrée de passions et de féerie, au confluent des cultures gitanes, hindoues et musulmanes. Les **Dhoad** invitent les spectateurs à un voyage hypnotique, à la fois plein d'énergie et de sérénité, qui les mènera jusqu'au pays des maharadjas. De leurs voyages, ils ont rapporté des accents groove qui se marient harmonieusement aux sons des instruments traditionnels pour offrir au public un spectacle haut en couleur. Le leader charismatique de la formation est **Rahis Bharti**. Eduqué dès son plus jeune âge à l'exigence de la musique et animé d'une énergie hors du commun, il est devenu un musicien reconnu mondialement. Il est accompagné de musiciens exceptionnels, d'une danseuse et d'un impressionnant fakir cracheur de feu. Les artistes de **Dhoad** ont donné des concerts à travers plus de 40 pays et ont partagé la scène avec des grands noms des musiques du monde (**Esma Redzapova**, **Diego Caresco**, **Romano Drom**, **Orchestra di Piazza Vittori**, **Sassa**…). A découvrir absolument !

MUSIQUE / PAR M.V.

Morceaux choisis pour petits et grands à Prunelli di Fium'Orbu

Le Conservatoire de Musique et de Danse de Corse Henri Tomasi donnera le 20 janvier, a 17 h, salle Cardiccia de Migliacciaru, a Prunelli di Fium'orbu, un concert intitulé «Musiques pour petits et grands». Au programme, «Le carnaval des animaux» de Camille Saint Saɲns», sous la direction de Béatrice Maffei.

Si son auteur, **Camille Saint-Saëns**, craignait que ses confrères de l'**Institut** ne lui fassent reproche de cette *«Grande fantaisie zoologique»* (sous-titre de l'œuvre) et que sa **Légion d'Honneur** n'en tombe d'indignation, la postérité, qui n'en fait qu'à sa tête, choisit justement d'accorder à ce **Carnaval des lauriers** qu'elle a refusés aux grands opéras ou à la musique sacrée du compositeur.
Et pour mieux présenter au public cet aimable défilé zoologique, on a choisi là de l'accompagner des textes imaginés par **Francis Blanche**. *«Vous y retrouverez l'humour et la vivacité d'esprit qui restent attachés au nom de ce fantaisiste, dernier des grands «pataphysiciens» !»*, annoncent les organisateurs de ce rendez-vous musical et responsables du **Centre Culturel Anima**. **Angélique Gambaro** et **Lisandru Gambarelli**, étudiants en **Cycle spécialisé** au **Conservatoire**, seront les pianistes solistes de ce **Carnaval** et **Anaïs Gaggeri**, élève de la **classe de chant de Bastia** en sera la récitante. Le programme sera complété par le concerto pour flûte et cordes ***«Il Cardellino»*** de **Vivaldi** interprété par **Christine Vignoud**, professeur au conservatoire (antenne de Bastia) et le concerto pour clavier en sol mineur de **Bach** interprété par **Hugues Chabert**, professeur de piano nouvellement nommé sur l'antenne d'**Ajaccio**. Tous seront accompagnés par l'**Orchestre du Conservatoire** sous la direction de **Béatrice Maffei**, directrice régionale. A noter : l'entrée est libre.
Réservations et renseignements au **04 95 56 26 67**.

INTERVIEW-PORTRAIT / PAR JEAN-CLAUDE DE THANDT

VIRGINIE TEYCHENÉ : au sommet

La quarantaine épanouie, le visage rayonnant, Virginie Teychené est l'une des voix les plus séduisantes du jazz français d'aujourd'hui. La presse spécialisée ne tarit pas d'éloges à son égard écrivant notamment : «Virginie Teychené s'impose par sa musicalité et son sens inné du swing. Elle touche droit au cœur par sa simplicité, son authenticité réchauffe le cœur et l'âme-Musicienne de la voix. Virginie est porteuse de lumière.»

Cette talentueuse jazzwoman à la voix claire et veloutée nous offre un nouvel album, le troisième en cinq ans ; ***«Bright and sweet»***, un titre à l'image de son style. **Virginie** nous offre un album, bouquet multicolore, hommage subtil à la fine fleur du jazz vocal américain, de **Billie Holiday** à **Betty Carter**, d'**Ella Fitzgerald** à **Shirley Horn**, d'**Eddie Jefferson** à **John Hendricks**, tous auteurs-interprètes de leurs propres textes. Bref un CD exemplaire qui comblera les amoureux du jazz et les mélomanes les plus exigeants en cette période de fête.
Depuis son domicile varois de la **Seyne sur Mer**, V**irginie Teychené**, entre deux concerts et à l'issue d'une nouvelle répétition, nous a accordé un entretien exclusif.

▶***Virginie Teychené, comment êtes-vous devenue chanteuse de jazz ?***
J'ai toujours aimé chanter. Toute jeune, j'écoutais à la radio les artistes à la mode, de Tino Rossi à Yves Montand mais je n'imaginais pas alors devenir une chanteuse de jazz accompagnée par un orchestre. C'est un peu plus tard, aux environs de 25 ans, que j'ai réellement débuté dans cette musique en intégrant le collectif Work Shop Experience, un groupe de jazzmen confirmés. Quelques années plus tôt, je chantais dans un orchestre de variétés qui se produisait dans les bals des villages de la région de Draguignan. Je connaissais déjà les grandes voix du jazz, notamment Louis Armstrong, Ella, Sarah Vaughan, Sinatra et quelques autres, grâce à mon père. Il possédait, en effet, la plupart de leurs disques. Je les écoutais à fond dès que papa était sorti, passant plusieurs fois le même morceau sur mon électrophone. J'essayais de reproduire, vocalement, ce que j'entendais. J'ai donc appris à chanter le jazz par les enregistrements. Je suis une autodidacte.

▶***Dans un entretien vous avez affirmé que vous utilisiez votre voix comme un instrument. Quels instruments préférez-vous ?***
Je préfère les instruments à vent, notamment le saxophone et la flute, deux instruments que pratiquait, avec beaucoup de talent, le regretté James Moody qui nous a quittés voici deux ans. Mais c'est Charlie Parker qui a été le premier soliste à attirer mon attention. J'ai travaillé bon nombre de ses chorus, notamment son célèbre solo de Parker's Mood sur des paroles d'Eddy Jefferson, l'un des pionniers de la vocalise. J'ai d'ailleurs repris ce morceau dans mon dernier album sous le titre «Bless my soul». Dans la chanson d'Abbey Lincoln, «Angel Face», je m'inspire du phrasé du saxophone pour interpréter ce thème en posant certaines notes ou en appuyant sur certains sons pour mieux les étirer.

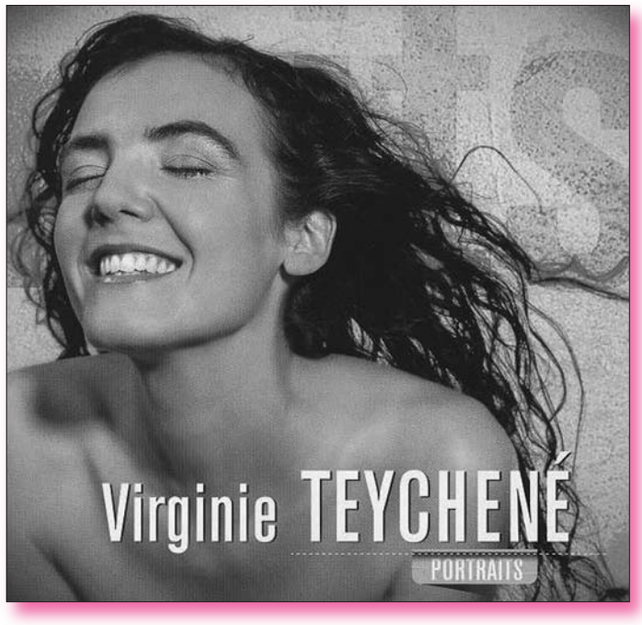

t du jazz vocal !

▶ ***Votre répertoire est principalement constitué de standards que vous interprétez le plus souvent en anglais. Pour quelles raisons ?***
L'anglais est, par essence, la musique du rythme et ce qui m'attire, c'est la relation de la langue au rythme. On trouve cette relation, également, dans la langue brésilienne avec cette sensualité qui colle parfaitement aux textes. Dans la langue américaine, ce rapport linguistique au swing lui est indissociable. J'y accorde une grande importance. Je mets ma voix au service des thèmes de jazz ou des standards que j'aime et des émotions qu'ils font naître en moi. Les dix-sept titres de mon dernier CD reflètent bien la vie rythmique, la mélodie et la diversité auxquelles j'attache beaucoup d'importance. J'ai besoin de cela pour éprouver du plaisir à chanter, à improviser car j'improvise tous mes chorus.

▶ ***Votre style est-il swing ou be bop ?***
Je ne me suis jamais posé cette question. Je ne veux pas choisir. Ce que j'aime, c'est jouer avec le rythme, quel que soit le tempo. J'aime à interpréter des morceaux très différents, de la ballade paresseuse au scat le plus rapide. J'aime surprendre et me surprendre.

▶ ***Le scat fait-il partie de votre style ?***
Le scat n'est pas une obligation pour une chanteuse de jazz. Sans doute a-t-il fait la renommée d'Ella Fitzgerald dont j'admire le phrasé, la légèreté, l'élégance et la pudeur mais le scat n'a pas contribué, que je sache, à la notoriété de Billie Holiday. En fait, le scat rapproche le son de la voix de celui d'un instrument mais, pour moi, c'est surtout un moyen de me libérer. J'ai l'impression d'explorer davantage la mélodie, c'est comme la danse que j'ai pratiquée pendant dix ans. La mélodie, elle, est une expression corporelle complémentaire à la musique. Sur scène il faut que je bouge, je danse en chantant !

▶ ***Parmi les musiciens qui vous entourent, depuis vos débuts dans le jazz et vous accompagnent dans vos trois albums, figure Gérard Maurin, arrangeur, guitariste et contrebassiste, dans le privé votre époux. Peut-on dire qu'il est votre professeur en jazz ?***
Je n'aime pas le mot professeur, disons plutôt que Gérard est un excellent guide doublé d'un parfait pédagogue. Dès le début, il m'a aidée à exploiter ce que je savais faire. Il a su m'inciter à écouter, outre les vocalistes d'exception, les grands solistes du jazz, tels que Sony Rollins, Chet Baker, Miles Davis, Dexter Gordon, Cannon Ball Adderley. J'ai relevé leurs chorus avec beaucoup de soin et cela a enrichi mon vocabulaire. En tant que musicien, que ce soit à la contrebasse ou à la guitare, Gérard m'a fait apprécier la formule du duo, une formule qui permet davantage de nuances tout en accordant une large place à l'imprévu.

▶ ***Quels sont aujourd'hui les chanteurs que vous admirez le plus ?***
J'écoute beaucoup, en ce moment, Kevin Mahogany, un spécialiste à la fois des ballades et du scat, dans la tradition musclée de Kansas City où il naquit voici quarante-quatre ans. J'admire également John Hendrix, fabuleux auteur de «vocalese», une technique qui consiste à écrire des textes sur des improvisations de grands solistes. Côté chanteuses, j'aime Dianne Reeves, la principale héritière des grandes divas du jazz.

▶ ***Quelle est votre définition du jazz ?***
Le jazz est pour moi la musique de l'instant. Il faut que les interprétations reflètent le moment présent. Dans notre formation, nous jouons tous dans le même esprit de spontanéité, de stimulation permanente. L'interaction est constante.

Repères

Virginie Teychené naît le 4 juin 1972 à **Draguignan**. Titulaire d'une licence en droit et d'une maîtrise de lettres modernes de la **Faculté d'Aix en Provence**, en 2003, elle intègre le collectif de jazz **Work Shop Experience**. En 2008, **Virginie** décroche le grand prix du jury et du public au festival de jazz de **Juan les Pins**. La même année, elle participe au festival de **Radio France** à **Montpellier** et à celui de **Marciac**. En 2010, **Virginie Teychené** donne une série de concerts en **Suisse**, notamment à **Lugano**, **Genève**, **Fribourg** et **Lausanne**.

Discographie

2007 : ***Portraits*** (Altrisuoni)
2010 : ***I Feel So Good*** (Altrisuoni)
2012 : ***Bright and Sweet*** (Jazz Village – Harmonia Mundi)
Dans ses trois enregistrements, **Virginie Techeyné** est accompagnée notamment par **Gérard Maurin** (contrebasse et guitare), **Stéphane Bernard**, (piano), **Jean-Pierre Arnaud**, (batterie), et dans son dernier CD, s'ajoute un soliste de renom, **Eric Le Lann** à la trompette.

La Via Romana rassemble ses amis autour de la traditionnelle Pulenda

C'est la tradition ! L'association **Via Romana** a rassemblé ses bénévoles et amis, à l'occasion de sa **«pulenda»** de fin d'année, dont chacun sait apprécier les saveurs. La farine d'**Orezza**, accompagnée des fromages des bergers de l'**Ampugnani**, du figatellu d'**Orezza** et d'**Alisgiani**, du brocciu de **Corte**, avec clémentines et vins de **Casinca**. ont composé ce menu festif et en tous points convivial. C'est dans la salle du **SIVOM Orezza Alésani Ampugnani** à **Piedicroce** (aimablement mise à disposition) que les joyeu convives se sont réunis pour partager ce moment d'amitié, propice à se projeter vers l'édition 2013 de la **Via Romana** qui aura lieu le dimanche 28 juillet, comme toujours au départ de **Carpinetu**, chez l'ami et édile **Marcel Ferrari**.

Avant de régaler ses convives de cette **«pulenda»** hivernale, l'association avait organisé un loto qui a fait de nombreux heureux. Ce rendez-vous devenu coutumier, permet de maintenir des liens d'amitié et de solidarité forts entre les différents partenaires de la **Via Romana**. Une fois encore, le président **Raphaël Papi**, a été comblé. L'organisation d'une course de l'ampleur de la **Via Romana** nécessite un investissement humain très important. La bande des bénévoles et amis concernés par cet événement prend de l'ampleur et s'intensifie au fil des ans… en même temps que la course gagne en notoriété. Les deux phénomènes sont intimement liés et **Raphaël Papi** en est le dénominateur commun.

Un président qui a profité de l'occasion pour présenter ses voeux de **«pace è salute»** à ses fidèles collaborateurs, y associant les précieux sponsors, notamment la **Collectivité Territoriale de Corse**, le **Conseil Général de la Haute-Corse** et la **Communauté de Communes de la Costa Verde**. Bonne année sportive à tous!

L'étape cruciale de la confection de la pulenda

Eccuci !

Une partie de la joyeuse équipe organisatrice de la soirée !

La joyeuse tablée !

D'Ici et d'Ailleurs

Galette des Rois et Conférence-débat, le 15 janvier 2013, à la **Maison de la Corse** de **Marseille**, à partir de 15h. **Chloé Peraldi-Vaganay**, du **groupe Allianz**, animera la conférence-débat sur le thème : ***«La dépendance et les modifications des aides attribuées par l'état et les solutions pour diminuer les droits de succession»***. **Inscriptions au : 04 91 13 48 50**.

Sainte-Lucie-de-Tallano : la paroisse et la commune ont de concert réussi un mois de décembre particulièrement festif et animé. La création de la **Confrérie**, forte de 25 membres, y a largement contribué, donnant de la couleur, en particulier à l'occasion de la fête patronale de **Santa Lucia**, avec la ferveur en plus !

Cauro : Après la réunion de coordination qui s'est déroulée le lundi 7 janvier 2013, à la Mairie, les travaux de la traversée de la commune devraient débuter d'ici à la fin du mois de janvier, sur une longueur de 1,5 km !

Propriano : Le bassin de rétention des eaux pluviales dans le **quartier de la Plaine** est achevé. Des travaux confiés par la municipalité au **Cabinet POZZO DI BORGO** pour la maîtrise d'ouvrage et à l'entreprise **ROCH LEANDRI** pour la maîtrise d'œuvre, permettront à cette importante réalisation de fonctionner, ce qui constitue une avancée essentielle pour le développement du projet d'aménagement de la plaine !

Le Théâtre Municipal propose, le vendredi 18 janvier à 21h, ***«Le jeu de l'amour et du hasard»***, la pièce de théâtre de **MARIVAUX**. Vente et Réservation de billets, au **04 95 76 01 49** ou **04 95 76 70 00**.

Bonifacio : Un vide grenier, au profit de l'**Amicale pour le Don du Sang** bénévole, aura lieu, le dimanche 27 janvier, sur le **Parking P1**, de 7h à 17h. Inscriptions : **06 18 47 21 30**.

Les inscriptions au **RESTOS DU CŒUR** se font, le mardi de 14h30 à 16h30, **bureau Senola**, à coté de la **Police Municipale**.

Porticcio : la **Chapelle d'Acruciata** a accueilli plus de 200 personnes à l'occasion de la célébration de la fête patronale où l'**Abbé Christophe Boccheciampe** assisté du chanoine **Octave Minicolni** et du diacre **Ange-Marie Bastelica** a célébré une messe solennelle. Une fois par mois, les fidèles auront la possibilité d'assister à un office religieux.

Lecci : l'inauguration de l'**Ecole Delly Marchi** s'est déroulée dans la meilleure des convivialités sous la houlette de son premier magistrat, **Gilles Giovanangeli**, entouré de nombreux élus, et, à la grande satisfaction du Directeur de l'Ecole **Jean-Christophe Lemasson**, des parents des élèves et des enseignants.

Corbara : l'**Association «U Ritiro»**, convie ses adhérents et les amis du **Couvent de Corbara** à une pulenta organisée au **Couvent**, ce dimanche 13 janvier, à partir de 12h30 dans le cadre des travaux de restauration du **Couvent**.
Participation de 20 €. Réservations au : **06 18 66 11 72** ou au : **06 07 19 22 94**.

Sport

Meeting Open de Paris

Record de Corse sur 60m Haies : 8"66 Belle performance à l'Heptathlon, du Junior, Antoine Sedillot : 3548pts

A l'occasion du **Metting Open de Paris**, quatre athlètes de l'**A.J.Bastia** ont pris part à diverses épreuves.
Rose-Pascale Etoundi, en a profité pour remporter le **60m Haies** devant **Adriana Lamalle**, créditée du même temps, en 8"66, ce qui constitue un nouveau Record personnel améliorant le **Record de Corse** qu'elle détenait déjà.
A l'**Heptathlon**, le Junior, **Antoine Sedillot**, bien que blessé à la cheville, devait totaliser 3548pts, une performance qui pourrait constituer la meilleure performance Corse dans cette catégorie.
Sur **60m**, **Guillaume Dujardin**, Junior également, remporta sa finale en **7"43**, alors que le Sénior, **Guillaume Rocher** devait se contenter de **7"56**, sur la même distance.
Les élèves de **Jean-Edouard Mauriol** ont bien entamé leur saison sous les couleurs de l'**A.J.Bastia**.

Nicolas Fillon fera sa rentrée lors des **Championnats du Val d'Oise**.
Quant à **Mohrad Amdouni**, il va commencer la rééducation, après l'opération qu'il a subie à la cheville.

Jean-Marie Raffaelli nous a quittés : Ciao l'amicu !

Pardon mon ami… pardon d'avoir manqué ta sortie… dans la turbulence des fêtes de Noël l'annonce de ton départ ne nous est pas parvenue… jusqu'à ce qu'elle nous claque au visage avec l'implacable froideur de la réalité irréversible.
L'ami Jean-Marie Raffaelli a quitté le monde des mortels. Sans prévenir. Encore une de tes révérences. La plus brutale de toutes. Dire que tu vas nous manquer serait une banalité indigne de ta personnalité. Toi, le boulimique de vie, que tu respectais sous toutes ses formes…
Dans ton nouveau paradis – où tu as du être accueilli à bras ouverts – tu dois déjà t'atteler à construire… d'autres casa Coleyu, à mener d'autres projets, à mettre en valeur cet espace d'existence qui est désormais le tien. On peut facilement imaginer que les philosophes continuent d'accompagner ton sommeil, qu'il y a des fleurs partout, et que la musique du silence t'apaise. On imagine aussi que tu prends soin des prunelles de tes yeux, des femmes de ta vie et de tous ceux dont ton départ a brisé le cœur, de la Corse à Bali…
On sait que tu continueras à faire ce que tu faisais de mieux parmi nous… continuer d'aimer… de nous aimer…

A Settimana Corsa©

3ème semaine de l'année

du 4 au 10 janvier 2013

Les fêtes : le 11, Paulin - le 12, Tatiana, Césarine - le 13, Yvette, Hilaire - le 14, Nina - le 15, Rémi, Rachel, Amaury - le 16, Marcel, Priscilla ; le 17.

Un an déjà

Le 12 janvier, le parquet d'Ankara inculpe Sarah Fergusson, duchesse d'York, et l'accuse d'atteinte à la vie privée de cinq enfants d'un orphelinat qu'elle avait filmés avec une caméra cachée, en 2008.
Le 13 janvier, l'agence de notation Standard & Poor's dégrade la note financière de neuf pays, dont la France qui perd son AAA.
Le 15 janvier, au moins 19 personnes décèdent dans l'effondrement d'un vieil immeuble de Beyrouth, au Liban.
Le 16 janvier, Une dernière tentative de résoudre l'assassinat du petit Grégory Villemin, en 1984, se solde par un échec. L'analyse de l'ADN d'un cheveu retrouvé sur le pantalon de l'enfant ne donne que des résultats négatifs.
Le 18 janvier, cinq Européens sont tués et deux autres enlevés avec deux Ethiopiens dans une attaque contre un groupe de touristes, dans le Nord-Est de l'Ethiopie.

L'esprit du monde

Vouloir être de son temps, c'est déjà être dépassé.

Eugène Ionesco

Le truc de la semaine

Le lavage des vitres est souvent une corvée bien difficile. Pour vous faciliter la vie, utilisez une eau très chaude à laquelle vous ajouterez une bonne rasade de vinaigre blanc. Frottez les vitres à l'aide de ce mélange et faites ensuite briller avec un chiffon doux.

Les tablettes de l'Histoire

Le 12 janvier 1976, décès de la romancière britannique Agatha Christie.
Le 13 janvier 1942, Henry Ford dépose un brevet pour une voiture dont la carrosserie est fabriquée en plastique, matériau relativement nouveau à l'époque.
Le 14 janvier 1898, décès, à l'âge de 65 ans, de Lewis Carroll, auteur des aventures d'Alice au Pays des merveilles.
Le 17 janvier 1964, naissance de Michelle Obama, épouse du président américain Barack Obama.
Le 18 janvier 1994, Los Angeles et la Californie subissent un séisme de 6,6 sur l'échelle de Richter, faisant des dégâts considérables.

Saviez-vous que ?

Qu'on estime à 2,5 milliards d'euros par an les sommes dépensées par les laboratoires scientifiques européens pour travailler sur des sujets déjà connus. Ce serait le manque de communication des résultats entre les diverses administrations qui provoquerait ce gaspillage.

Que la Belgique est en Europe le pays où l'on trouve le plus de surface de rayons de supermarché. Celle-ci est de 97 m² par kilomètre carré.

Qu'une étude américaine a montré qu'il suffit qu'un quartier soit habité par 25% de Noirs pour que les Blancs le perçoivent comme un "quartier noir".

Que le corbeau et le bébé humain ont une particularité en commun : ils sont naturellement capables de percevoir les nombres de 1 à 4. Au-delà de cette notion, un apprentissage est nécessaire que seul le petit homme est en mesure d'acquérir.

Que, placés dans un caisson d'isolation sensorielle (caisson dans lequel on n'entend ni ne ressent rien), des sujets ont raconté qu'ils ont eu de telles visions qu'il leur était devenu impossible de savoir à quel moment ils étaient éveillés et à quel autre ils rêvaient. Privé de sensations extérieures, notre cerveau a donc toute liberté de créer ses propres images et sensations !

Que les scientifiques estiment que notre Soleil est en activité depuis près de 4,5 milliards d'années, et qu'il devrait encore subsister plus de 5 milliards d'années. Qui a parlé de crise de l'énergie ?

Informateur ● *CORSE NOUVELLE*

DIRECTION – ADMINISTRATION
Tél. : **04 95 32 04 40** – Télécopie : **04 95 32 02 38**
DIRECTEUR DE LA REDACTION : Pierre BARTOLI
Téléphone : **04 95 32 89 98**

RÉDACTION : Téléphone **04 95 32 89 90**
E-mail : **redaction@informateurcorse.com**
1, rue Miot – 20200 BASTIA

ANNONCES LÉGALES : Tél. **04 95 32 89 92**
Télécopie : **04 95 32 02 38**
E-mail : **al@informateurcorse.com**
Le prix de la ligne d'annonce légale est fixé par Arrêté Préfectoral, pour la Corse-du-Sud et pour la Haute-Corse : hors taxes 3,98 € (Le calibrage de filet à filet est fixé dans les mêmes conditions, descriptif remis aux annonceurs sur demande).

COMPTABILITÉ : Tél. **04 95 32 04 40**
ABONNEMENTS : Tél. **04 95 32 89 97**
REGIE DE LA PUBLICITE – ÉDITIONS SPÉCIALES ET ÉVÉNEMENTS : Tél. **06 75 12 93 47**
E-mail : **j.fabro-aurelli@corse-information.info**
PRESSE EN LIGNE : www.corse-information.info

C.P.P.A.P. : 0314 I 88773
ISSN : 2114-009
IMPRESSION : AZ DIFFUSION - 20600 BASTIA

L'Informateur ● *Corse Nouvelle* est membre du Syndicat de la Presse Hebdomadaire Régionale – *L'Informateur Corse* a été fondé en 1951 par Louis RIONI – *Corse Nouvelle*® fondée en 1948 et *La Semaine Corse*® fondée en 1969 sont protégés par l'antériorité et les dépôts – Toute reproduction, même partielle, est interdite sans l'autorisation expresse et écrite de l'éditeur (Loi du 11 mars 1957) – Dépôt légal à date de parution.

Chaque vendredi…

L'INFORMATEUR Corse nouvelle

HEBDOMADAIRE RÉGIONAL D'INFORMATIONS GÉNÉRALES ET D'ANNONCES LÉGALES

Rédaction - Abonnements - Annonces légales :
1, rue Miot (2ème étage)
20200 BASTIA
Tél. : 04 95 32 04 40 - Télécopie : 04 95 32 02 38

Rédaction d'Ajaccio :
BP 30059 - 20176 AJACCIO Cedex 1

Presse en ligne :
www.corse-information.info

EMMA - © Photos : iStockphoto

Pour 80% des décideurs, le mois de janvier est déterminant.
C'est le temps de la réflexion et des prises de décisions
pour préparer l'avenir.
Pour 2013, prenez votre 1ère résolution : être bien entouré.

marcsimeoniconsulting.com

Marc Simeoni
Consulting

Le Développement Maîtrisé